

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des données personnelles à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed V et Avenue Hassan II
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 20 45 46

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	8208	Société :	900650
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : LAOUKADA RAFIK			
Date de naissance : 27/11/67			
Adresse : Lot misimi, Avenue 58 Hy Hassan, casab.			
Tél. :	0667981528	Total des frais engagés :	1057,30 H. Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	Dr Laila BENNOUNA Médecine Gén. Echographie Médecine du Travail Tél : 05 22 20 45 45		
Date de consultation :	08/03/2024	Age :	
Nom et prénom du malade :	Laoui Abdellay Safa		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Gastro - Palpitation		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

29 MAR 2024

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/03/24	C		200 DH	Dr Lalla BENNOUNA Médecine de l'Ecographie Médecine du Travail Tél : 05 22 93 31 72 Dr Lalla BENNOUNA Médecine de l'Ecographie Médecine du Travail Tél : 05 22 93 31 72 Dr Lalla BENNOUNA Médecine de l'Ecographie Médecine du Travail Tél : 05 22 93 31 72
08/03/24	ECO		100 DH	
11/03/24	CTR			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>[Signature]</i>	08/03/24	592.70
	11/03/24	165.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

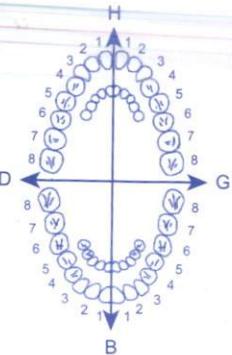
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	25533412 00000000
D	00000000 35533411
G	21433552 11433553
B	00000000

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

TESTANT LE DEVIS **VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

Dr. Laila Bennouna

Médecine Générale

Échographie

D U Diabétologie

D U Gynécologie

D U Nutrition - Obésité

Médecine de Travail



الدكتورة ليل بونوة

الطب العام

الفحص بالصدى

داء السكري

أمراض النساء

التغدية

طب الشغل

Casablanca le :

17/03/24

الدار البيضاء في :

Larillarda

Safra

$$57,80 \times 2 = 115,6$$

- LD N° R 165

15

- D - une F

119,60 Lamp / 15J / 02 mois

1165,20 Dris

11C 16 mois

/ III de 03 mois

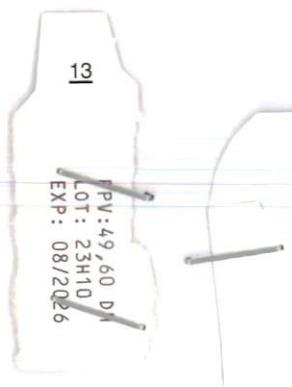


Dr Laila BENNOUNA
Médecine Gén. Echographie
Médecine de Travail
Tél 05 22 93 31 72

7. الطابق السفلي، زنقة 11، مولاي التهامي - مازولا - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.93.31.72

7, rez-de-chaussée, Angle Moulay thami et Rue 11 - Mazola - Casablanca - Tél.: 05.22.93.31.72

E-mail : docteur.bennouna@gmail.com - ICE : 001876772000053



LOT : 231847
EXP : 11/2026
PPV : 57,80DH



Dr. Laila Bennouna

Médecine Générale

Échographie

D U Diabétologie

D U Gynécologie

D U Nutrition - Obésité

Médecine de Travail



الدكتورة ليلي بنونة

الطب العام

الفحص بالصدى

داء السكري

أمراض النساء

التغدية

طب الشغل

Casablanca le :

8/03/24

الدار البيضاء في

Lambado
Safia

N°. 90

Chloramne

1yp x 3m

Inedium 40

346,5

989 - 1yp h / 1 mois 1/2

- Gavisom

18 x 3m

Fucidine crème

90.8 lapp x 2h

- Astaph 500

2 gel x 2h

Dr. Laila BENNOUNA
Médecin Générale Diabetologue
Medecin de Travail
Tél 0522 93 31 72

7. الطابق السادس، زقة 11، مولاي التهامي - مازولا - الدار البيضاء، الهاتف : 05.22.93.31.72

7, rez-de-chaussée, Angle Moulay thami et Rue 11 - Mazola - Casablanca - Tél.: 05.22.93.31.72

E-mail : docteur.bennouna@gmail.com - ICE : 001876772000053

EXP. MAY-26
LOT ZPXV
FAB. JUN-23

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bno al aouam reches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg
Boite 14
641155MP/21/NRQ P.P.V:115,50DH
6 118001 020607

EXP. MAY-26
LOT ZPXV
FAB. JUN-23

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bno al aouam reches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg
Boite 14
641155MP/21/NRQ P.P.V:115,50DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubair bno al aouam reches
noires casablanca

EXP. MAY-26
LOT ZPXV
FAB. JUN-23

AstraZeneca



CLOPRAME® 10 mg 40 comprimés sécables
EXP 09/2026
LOT 38009 3
PPV 15DH20

فوسيدين®
كريم أنبوب من 15 غ

39170

98,90
AEY059
11/2025

PPV DH:
LOT:
EXP:

32246053

darkhandaSafiq

10mm/mV

The figure displays two ECG strips. The top strip is labeled 'V1' and the bottom strip is labeled 'aVR'. Both strips show a sinus rhythm with a rate of approximately 80 bpm. There is ST depression in both leads, particularly in the mid-precordial leads. The tracing is handwritten in blue ink on red grid paper.

The figure displays a continuous ECG tracing on red grid paper. At the top, there is a small label 'V1' above a wavy line. Below it, a larger label 'V2' is positioned next to a wavy line. Further down the strip, the text 'all three leads' is written vertically next to a wavy line. To the left of the labels, there are two rectangular boxes, each containing a short vertical line segment, likely indicating the position of calibration marks.

BENNOVIA

Salta BENNOVIA

Dr. Salta BENNOVIA Diabetologie

Dr. Lassa BENJAMIN
Diabétologue
Généraliste travail
U.N.A.L.E.T. Médecin Médecin

Dr. Llumet Diab
Uma León Génova Trav
Medecin

6

450

197.0

16

十一

202

Gen 3

4

E

4

5

25